

Dys % des élèves

« Quand je n'étais pas le dernier de ma classe, c'est que j'en étais l'avant-dernier. (Champagne !) Fermé à l'arithmétique d'abord, aux mathématiques ensuite, profondément dysorthographique, rétif à la mémorisation des dates et à la localisation des lieux géographiques, inapte à l'apprentissage des langues étrangères, réputé paresseux (leçons non apprises, travail non fait), je rapportais à la maison des résultats pitoyables. »

Daniel Pennac, *Chagrin d'école*, Gallimard, 2007, 4^e de couverture.



NICOLE BOUIN
Professeure de LP à la retraite et formatrice



ÉMILIE PRADEL
Professeure des écoles et mère d'un enfant dys

Ce qu'on appelle communément « les troubles dys » sont des pathologies neurodéveloppementales qui touchent tel ou tel aspect de la cognition. Ils entraînent des problèmes spécifiques dans le développement du langage, du geste, des fonctions exécutives et des apprentissages scolaires. En effet, si l'on considère qu'environ 15 % des élèves français sont en échec scolaire, c'est le cas de la moitié des porteurs de troubles dys. Selon les études, ces troubles touchent 8 à 15 % de la population mondiale, d'où le chiffre symbolique de 10 % le plus souvent avancé, chiffre forcément approximatif en raison des surdiagnostics et des sous-diagnostics impossibles à évaluer avec précision.

Toutes les difficultés scolaires ne sont pas dues aux troubles du développement, d'où l'importance de diagnostics fiables posés par des spécialistes chargés de distinguer retards, problèmes psychoaffectifs, spécificités socioculturelles ou linguistiques et troubles spécifiques des apprentissages. La précision du diagnostic détermine la qualité de la prise en charge, l'adéquation des compensations, contournements, adaptations et aménagements nécessaires à l'insertion scolaire, professionnelle et sociale. On pourrait dire qu'il y a autant de cas que d'enfants et cela selon les fonctions cognitives spécifiquement touchées, les conséquences des déficits liées à l'intensité et aux associations possibles des troubles, les ressources propres à l'enfant, les compensations qu'il met spontanément en œuvre, l'accompagnement familial, médical, scolaire, social dont il bénéficie, etc.

Pour nous, les enseignants ne peuvent plus ignorer cette réalité ni faire l'économie de la réflexion et de

la formation. C'est pourquoi nous avons souhaité que ce dossier, après avoir posé que c'était « *dysficile* » pour tout le monde (partie 1), apporte des informations précises sur ces troubles aux professionnels (partie 2), mais surtout fournisse des pistes pédagogiques, propose des dispositifs, des outils, des témoignages sur des expérimentations et des structures qui peuvent améliorer la situation actuelle (parties 3 et 4).

Nous rappelons que ces déficits cognitifs ne sont pas des déficiences intellectuelles. Au contraire, 20 à 25 % des porteurs de troubles dys seraient aussi à haut potentiel. Repérés, diagnostiqués, traités et accompagnés au plus tôt, avant l'engrenage du découragement, ces jeunes peuvent réussir. Le cas du docteur en linguistique dyslexique dont nous avons recueilli le témoignage est de moins en moins exceptionnel. Notons d'ailleurs que nous côtoyons de plus en plus de collègues dys, mais que nous ne le savons pas toujours, parce que cette

révélation relève encore du *coming out*.

Actuellement, le niveau socioculturel de la famille détermine encore énormément la prise en charge et donc l'avenir de ces enfants trop souvent orientés dans des filières spécialisées, qui ne correspondent pas à leur situation de handicap. Pour se lancer dans le parcours du combattant qui épuise les familles, mais permet finalement à ces enfants de trouver leur place, il faut disposer de ressources, en termes de connaissances, de disponibilité et de moyens financiers. Les associations pourraient jouer un rôle capital dans la réduction de ces inégalités de moyens, car elles proposent, pour une somme modique, une multitude de services et un accompagnement des jeunes et de leur famille.

Le cursus scolaire, le parcours de vie ne sont pas distincts, on n'est pas dys qu'à l'école et il y a une interaction entre ce qui se passe dans et en dehors de la classe. L'amélioration des conditions de vie passe par l'information de tous concernant cette situation de handicap scolaire et social. ■

Ces déficits cognitifs ne sont pas des déficiences intellectuelles.

SOMMAIRE

■ C'est dyscile

- 12** Maux dys ! NICOLE BOUIN
- 12** Le parcours du combattant SYLVIE CAMPOLI
- 14** Quand les relais font défaut MAGALI OUARY-GLEMIN
- 14** La double peine NICOLE BOUIN
- 15** Le cas d'Hadrien JEAN-CLAUDE APARISI
- 16** De l'école au travail, une vie de dys KEVIN NICOLAS
- 17** Le pack dys ÉMILIE PRADEL
- 18** Un chemin de croix GARANCE CORTEVILLE

■ C'est quoi les dys ?

- 20** L'enfant dyspraxique CAROLINE HURON
- 22** Lire autrement, mais lire quand même
NATHALIE BEDOIN
- 25** Le déficit d'attention NATHALIE FRANC
- 27** Si la dyscalculie m'était contée
FLORA SCHWARTZ, JÉRÔME PRADO
- 28** La dyscalculie en classe ou les petits calculs
entre amis LAURENCE AVY
- 29** Lorsque les mots manquent
ROSA YSSAAD-FESSELIER
- 31** Les troubles des fonctions exécutives
MICHÈLE MAZEAU

■ Dans la classe

- 33** Mission impossible en cours de français ?
CARINE PERRIN
- 35** Est gauche ce qui n'est pas droit !
JEAN-YVES RONFLÉ
- 36** En EPS avec un élève dyspraxique
JEAN-PIERRE GAREL
- 38** Évaluations et tiers temps SOPHIE ARMENGOL
- 39** Des dyslexiques dans mon amphi
AUDREY MAZUR-PALANDRE
- 42** L'AESH et l'enseignant, une relation à construire
VIRGINIE BOUTEC

■ Expertises croisées

- 44** Pas si simple YANNICK MÉVEL
- 45** En formation, s'appropriier une démarche
MIKE NOEPPPEL



Illustration de couverture: **Jean-Luc Boiré**
Illustrations intérieures: **Borris**

- 47** Un réseau de référents dys FABRICE PILAT,
CYRILLE DELHAYE, ERWANN LE POITTEVIN
- 49** Le numérique au service des élèves dys
FRÉDÉRIC DUPONT
- 51** Les apports des cartes mentales pour le
traitement des dys FABIENNE DE BROECK
- 53** La spécificité du suivi individuel VICTORIA HEYMAN
- 55** La journée des dys du Rhône NICOLE PHILIBERT
- 57** Répertoire des sigles utilisés

À LIRE SUR NOTRE SITE:

- Une collaboration multidisciplinaire MICHÈLE MAZEAU
- Une linguiste dyslexique PAULINE DELAHAYE
- Les troubles de l'apprentissage en Israël
MARION KRIVINE
- Un dispositif croisé orthophoniste-enseignant
LAUREN ARGOUARC'H, ELISABETH ARTIGES
- Le Cartable Fantastique VALÉRIE GREMBI
- Bibliographie, sitographie, filmographie